



COLLEGE BILDSTEIN  
112 CHEMIN de la FONTAINE

45 500 GIEN

# PROJET D'ETABLISSEMENT 2014-2018

## Préambule

### **1. Une nouvelle contractualisation pour 2014-2018**

L'année scolaire 2013/2014, le collège Bildstein a établi, après échanges avec les autorités académiques, un nouveau contrat d'objectifs pour une durée de 4 ans.

Ces objectifs découlent d'indicateurs, de constats traduisant la situation du collège et les axes de progrès sur lesquels la communauté éducative doit travailler (cf. rapports annuels de fonctionnement pédagogique de ces dernières années).

#### **1 - Prévenir le décrochage en assurant un suivi précoce des élèves en difficulté scolaire.**

(Indicateurs : taux de validation du socle commun, part des élèves suivant un dispositif d'aide -dont PPRE, soutien etc.-, taux de réussite au DNB, actions menées dans le cadre du conseil école/collège autour des thématiques de l'apprentissage et de la compréhension)

#### **2 - Développer les poursuites d'études après la 3ème pour une orientation ambitieuse et de qualité choisie par les élèves par une mobilisation du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel -PIIODEMP-.**

(Indicateurs : écart entre le choix d'orientation des élèves et les décisions du conseil de classe, taux d'accès en 2nd GT et 2nd Pro avec statistiques sexuées, taux de réussite en fin de 2nd GT et 2nd Pro -dont part des décrocheurs/redoublements/réorientations- avec statistiques sexuées, pourcentage de vœux n°1 pour l'orientation en 2nd Pro).

#### **3 - Prévenir la violence et les incivilités : vers une culture de la gestion des conflits et de l'autonomie des élèves pour améliorer le climat scolaire.**

(Indicateurs : nombre de médiations organisées, enquête auprès des élèves et du personnel sur le climat de l'établissement -violence verbale, physique, etc...-, cette année, dans deux ans et dans quatre ans, engagement des élèves dans des projets, évolution du nombre de sanctions et de punitions).

### **2. Les axes du projet**

La contractualisation se décline concrètement au niveau du collège dans l'élaboration du projet d'établissement. Dans ce cadre, le conseil pédagogique, lors de ses travaux, a défini 5 axes :

#### **a. Une orientation choisie et ambitieuse pour chaque élève**

#### **b. Développer la maîtrise des savoirs fondamentaux et une prise en charge des élèves en difficulté dès la 6ème**

#### **c. Améliorer le climat au sein de l'établissement (personnels / élèves / parents)**

#### **d. Développer une culture du travail en équipe**

#### **e. Construction d'un parcours culturel pour chaque élève**

### **3. Des axes aux actions**

Les axes sont précisés par un certain nombre d'actions définies lors de la journée de concertation du 11 juin 2014 qui a mobilisé toute la communauté éducative (personnels enseignants, d'éducation, ATOSS et représentants des élèves).

Les tableaux suivants sont donc le fruit de cette réflexion et les actions ont été ordonnancées par ordre d'importance pour définir le rythme de mise en œuvre tout au long des quatre années que durera le projet.

Ces actions n'abrogent pas nécessairement les actions existantes dans le collège qui ont démontré leur efficacité. Ce projet s'inscrit donc dans une logique d'évolution au service des élèves et de leur scolarité (réussite, ouverture culturelle,...)

#### **4. Commissions de suivi de mise en œuvre du projet**

Le conseil pédagogique organisé en commissions de suivi sera chargé de mesurer l'avancement de la mise en œuvre des actions et leur évaluation (une commission pour chaque axe). Le bilan annuel de fonctionnement pédagogique du chef d'établissement rendra compte au conseil d'administration et aux autorités académiques de l'avancée du projet et de ses impacts.

Le chef d'établissement est garant de la mise en œuvre du projet d'établissement et de l'accompagnement des équipes. Il octroiera les moyens nécessaires, dans la limite des possibilités de l'établissement, pour atteindre les objectifs fixés.

Le Principal,

R. Kervella

**Axe N°1 : une orientation choisie et ambitieuse pour chaque élève**

Constat	Objectif(s)	<u>Actions proposées par ordre d'importance</u>	Moyens mis en œuvre (humains, financiers, matériels, pédagogiques, etc.)	Evaluation	Mise en oeuvre
<p>Il faut davantage anticiper l'orientation des élèves pour éviter une orientation subie dans l'urgence en 3<sup>ème</sup>.</p> <p>Il faut davantage susciter la curiosité des élèves pour développer leur ambition</p>	<p>Initier le dialogue dès la 5<sup>ème</sup> pour débloquer la parole des élèves sur les études et les métiers</p>	<p>Donner un questionnaire aux élèves sur la réussite, l'ambition, les études et les métiers puis en débattre avec eux et leur faire élaborer un questionnaire destiné à autrui (professionnel, famille, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion entre PP pour élaborer le questionnaire initial</li> <li>- 2 ou 3 heures de vie de classe</li> </ul>	<p>Retour des élèves / implication</p>	<p align="center"><b>2015 / 2016</b></p>
	<p>Faire prendre conscience des liens entre matières, diplômes, travail et métiers aux élèves de 4<sup>ème</sup></p>	<p>Chaque professeur consacre une heure pour présenter un ou plusieurs métiers en rapport avec <b>sa matière et/ou son vécu, ses études, son parcours</b>. Il peut également solliciter la venue d'un professionnel dans son domaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une heure de cours dans chaque matière en 4<sup>ème</sup></li> </ul>	<p>Quiz en fin de séance (vrai/faux)</p>	<p align="center"><b>2015 / 2016</b></p>
	<p>Elargir la connaissance des établissements, des métiers chez les élèves de 4<sup>ème</sup></p>	<p>Une séance par trimestre pour découvrir des métiers, des formations ou des établissements (pendant 1 heure de vie de classe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ½ classe en salle réseau (PP)</li> <li>- ½ classe au CDI (professeur documentaliste)</li> <li>- Supervision par la Conseillère d'orientation psychologue (élaboration des contenus de séance + intervention durant 1 séance au moins)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emprunt de vidéos</li> <li>- Salle réseau ou salle avec vidéoprojecteur</li> <li>- PP + documentaliste</li> </ul>	<p>Quiz</p>	<p align="center"><b>2015 / 2016</b></p>
	<p>Permettre aux élèves de 3<sup>ème</sup> de se projeter dans un avenir scolaire et professionnel possible par le biais d'anciens élèves</p>	<p>Faire venir d'anciens élèves pendant l'année de 4<sup>ème</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> trimestre : prise de contact entre un ancien élève et un groupe classe</li> <li>- 2<sup>ème</sup> trimestre : une séance débat par classe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le professeur principal de 4<sup>ème</sup></li> </ul>	<p>Questionnaire en début de 3<sup>ème</sup> sur leurs vœux d'orientation</p> <p>% d'élèves qui acceptent de quitter le Giennois en fin de 3<sup>ème</sup></p>	<p align="center"><b>2016 / 2017</b></p>

**Axe N°2 : développer la maîtrise des savoirs fondamentaux et une prise en charge des élèves en difficulté dès la 6ème**

Constat	Objectif(s)	<u>Actions proposées par ordre d'importance</u>	Moyens mis en œuvre (humains, financiers, matériels, pédagogiques, etc.)	Evaluation	Mise en oeuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une part importante des élèves ne maîtrise pas les savoirs fondamentaux</li> <li>- Une population importante d'élèves décroche au cours de sa scolarité au collège (phénomène de plus en plus précoce).</li> <li>- Les liens entre les familles et le collège ont tendance à se distendre, ce qui n'avantage pas les élèves en difficulté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux</li> <li>- Favoriser la réussite des élèves</li> <li>- Eviter le processus de décrochage</li> </ul>	<p>Mettre en œuvre une réelle différenciation pédagogique par le biais de l'instauration de groupes de besoins (avec supports et méthodes variés en fonction des difficultés des élèves) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les moyens d'évaluation en fonction des élèves (évaluation positive)</li> <li>- Adapter les supports pédagogiques en fonction des élèves</li> <li>- Equilibrer entre accompagnement pour certains / autonomie pour d'autres</li> <li>- Renforcer l'utilisation des TICE comme moyen de différenciation pédagogique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation TICE</li> <li>- Stages de formation de différenciation pédagogique</li> <li>- Demande de dotation de tablettes et/ou d'ordinateurs portables</li> <li>- Travaux d'infrastructure du CG 45 nécessaires pour augmenter le débit</li> <li>- Le conseil Ecole / Collège</li> </ul>	<p align="center">} Nombre d'enseignants formés à N+4</p> <p>Mesure du nombre d'heures moyen d'utilisation des outils / niveaux</p>	<p><b>2015 / 2016</b></p>
		<p>Abandon de la note chiffrée pour les 6<sup>ème</sup> pour toutes les disciplines au profit d'une évaluation par compétences.</p> <p>Ce travail sera préparé par les enseignants suite à la publication des nouveaux programmes et du nouveau socle commun de connaissances et de compétences.</p> <p>Cette démarche s'inscrit dans un travail de cycle CM1 / CM2 / 6<sup>ème</sup> afin de favoriser la continuité des apprentissages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation par discipline pour créer des référentiels et travail au sein du conseil école / collège</li> <li>- Formation à l'évaluation par compétences</li> <li>- Adoption d'un outil performant d'évaluation par compétences</li> <li>- Information et accompagnement des personnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure de l'absentéisme lors des évaluations</li> <li>- Déclin du refus d'évaluation (copie blanche)</li> </ul> <p>Evaluer l'amélioration de l'estime de soi des élèves en difficulté (bilan semestriel)</p>	<p><b>2016 / 2017</b></p>

## Axe N°3 : améliorer le climat au sein de l'établissement

Constat	Objectif(s)	<u>Actions proposées par ordre d'importance</u>	Moyens mis en œuvre (humains, financiers, matériels, pédagogiques, etc.)	Evaluation	Mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits conflits nombreux</li> <li>- Grand nombre d'exclusions de cours et de retenues</li> <li>- Problème de communication entre élèves (entre élèves et adultes)</li> <li>- Vocabulaire pauvre, notamment sur les valeurs, les sentiments, les besoins</li> <li>- Difficulté à gérer les conflits sans l'intervention d'un tiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les élèves à la médiation scolaire</li> <li>- Faire diminuer les petits conflits</li> <li>- Apprendre à mieux communiquer</li> <li>- Créer une ambiance positive de classe</li> <li>- Permettre à tous les élèves d'accéder à la connaissance des autres et d'eux-mêmes</li> </ul>	<p><b>Formation à la médiation scolaire des élèves</b></p> <p><b>En 6<sup>ème</sup></b> : aménagement de la journée de pré-rentrée réservée à des actions autour de la connaissance des autres Des actions sur ce thème seront menées tout au long de l'année ainsi que sur la connaissance de soi, expression de ses sentiments / émotions et sur le savoir communiquer</p> <p><b>En 5<sup>ème</sup></b> : Former des professeurs principaux pour qu'ils puissent mener des actions de formation en prenant appui sur les personnes ressources formées en 2013-2014 (thèmes abordés : connaissance des autres, expression des sentiments, connaissance du conflit, médiation scolaire)</p> <p><b>En 4<sup>ème</sup> (2015-2016)</b> : formation à la médiation scolaire d'élèves médiateurs. Mise en œuvre effective des médiations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention des PP, personnes formées (CPE, infirmière, éducatrice de prévention, AED, etc.) et des personnes volontaires</li> <li>- Utilisation des créneaux d'heure de vie de classe pour les formations + journée de pré-rentrée</li> <li>- Outils communiqués lors de la formation dispensée en 2013-2014</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de médiations organisées</li> <li>- Enquête auprès des élèves et du personnel sur le climat de l'établissement</li> <li>- Nombre d'exclusions, de retenues et de sanctions</li> </ul>	<p><b>2014 / 2015</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elèves spectateurs et consommateurs</li> <li>- Peu de libertés sur les thèmes et activités proposés</li> <li>- Talents individuels non valorisés, démotivation et perte progressive de l'estime de soi</li> <li>- Méconnaissance des points communs qui existent entre élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les talents et compétences, ouverture culturelle et mise en relation des élèves malgré les différences socio-culturelles</li> <li>- Créer une ambiance d'établissement. Comprendre des notions de santé et de citoyenneté à travers des actions concrètes</li> <li>- Favoriser les échanges et mettre en évidence les points communs</li> </ul>	<p><b>Création d'un « foyer des élèves » (bureau composé d'élèves et membres du personnel)</b> : création de 3 commissions avec un règlement d'utilisation réalisé par les élèves</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création d'un lieu d'expression : affichage / exposition des productions personnelles (dessins, BD, poèmes, etc.) pour les élèves et les adultes (<b>cf. Axe N°5</b>)</li> <li>2. Création de journées à thèmes (proposés par les élèves). Ex : fêtes ; notions (politesse, citoyenneté, écologie) ; déguisements, etc.</li> <li>3. Création d'un forum des élèves (discussions sur des thèmes choisis par les élèves, films, jeux vidéos, activités, etc.)</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 4 adultes et élèves motivés</li> <li>- Exploitation du hall pour expositions</li> <li>- Concertation élèves / adultes toutes les deux semaines</li> <li>- Une salle disponible une fois par semaine pour 15 élèves avec inscription au préalable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de productions réalisées. Fréquence de renouvellement des expositions</li> <li>- Nombre de personnes impliquées dans les événements</li> <li>- Nombre d'élèves inscrits à chaque forum</li> </ul>	<p>Expérimentation en 2014 / 2015</p> <p><b>Généralisation en 2015 / 2016</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de certains parents à entrer dans le collège</li> <li>- Demande des parents pour accompagner les sorties scolaires</li> <li>- Le collège devient un sanctuaire pour les parents</li> <li>- Les parents viennent souvent pour la remise des bulletins et les rendez-vous liés aux difficultés de leurs enfants (aspect négatif)</li> <li>- Méconnaissance réciproque parents / enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une continuité entre l'école primaire et le collège</li> <li>- Travailler vers des objectifs communs dans le cadre de la résolution de difficultés rencontrées par l'élève</li> <li>- Améliorer les relations enseignants / parents</li> <li>- Faire du collège un espace ouvert</li> <li>- Impliquer des parents dans des projets</li> </ul>	<p><b>Intégration des parents dans un collège plus ouvert</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restructurer la réunion de rentrée des parents de 6<sup>ème</sup> pour dégager un temps (en petits groupes) afin que les parents et les élèves puissent exprimer leurs attentes face au collège (et notamment en matière d'accompagnement)</li> <li>- Accompagnement systématique de quelques parents lors de sorties scolaires</li> <li>- Intervention ponctuelles de parents (associés aux enseignants sur des thèmes liés à certaines matières ou clubs ou cours)</li> <li>- Intervention sur les activités proposées pendant la dernière semaine de cours</li> <li>- Implication de parents lors d'événements (semaine CESC, semaine du goût)</li> <li>- Ouverture sur la diversité culturelle lors des portes-ouvertes (stands tenus par les parents pour vente de gâteaux, présentation des origines – Ex : costumes, danses, spécialités)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des fédérations de parents d'élèves</li> <li>- Moyens de communications à développer (site Internet, etc.)</li> <li>- Mobilisation du temps personnels des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de parents accompagnateurs lors des sorties</li> <li>- Nombre d'interventions des parents lors d'activités</li> <li>- Nombre de parents présents aux portes-ouvertes, aux conseils de classe et remise des bulletins</li> </ul>	<p><b>Mise en œuvre progressive à partir de 2014 / 2015</b></p>

**Axe N°4 : développer une culture du travail en équipe**

<b>Constat</b>	<b>Objectif(s)</b>	<b>Actions proposées par ordre d'importance</b>	<b>Moyens mis en œuvre</b> (humains, financiers, matériels, pédagogiques, etc.)	<b>Evaluation</b>	<b>Mise en œuvre</b>
<p>Globalement, la communication entre les personnels existe mais elle peut être améliorée.</p> <p>Souvent, le travail d'équipe lorsqu'il existe, est limité aux options de 6<sup>ème</sup> en interdisciplinarité ou dans les équipes disciplinaires pour les devoirs communs.</p> <p>Développer une culture du travail en équipe permet d'installer une dynamique de réussite pour tous.</p>	<p>Avoir du temps de concertation pour assurer le suivi des classes et des projets</p> <p>Amélioration de la cohésion des équipes pédagogiques</p>	<p>Raccourcir les séances de cours de 5 min. pour dégager du temps de concertation des enseignants compris dans leur temps de travail.</p> <p>Action à l'étude pour définir l'aménagement des horaires dans la journée sans que cela n'ait des effets sur les transports. Définir les horaires de concertation (mardi et jeudi midi ?) et cadrer les contenus afin de les rendre efficaces.</p> <p>Projet soumis à l'autorisation des autorités académiques (expérimentation pédagogique cf. loi de 2005 sur l'avenir de l'école).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignants et vie scolaire</li> <li>- Heures prises sur la durée des cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence des réunions</li> <li>- Absentéisme des personnels aux réunions</li> <li>- Implication collective, cohérence du discours</li> </ul>	<p><b>2015 / 2016</b> <b>Ou</b> <b>2016 / 2017</b> <b>En fonction des contraintes à lever</b></p>
	<p>Développer le travail interdisciplinaire</p>	<p>Comme cela est fait en 6<sup>ème</sup> dans le cadre des options, initier de nouveaux projets transdisciplinaires en prenant appui sur la semaine culturelle (cf. Axe n°5)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expliquer le fonctionnement en réunion de début d'année</li> <li>- Prévoir un lieu de travail, d'échange</li> <li>- Temps de concertation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets menés à bien</li> <li>- Cohérence entre les disciplines</li> </ul>	<p><b>2015 / 2016</b></p>
	<p>Améliorer la communication entre les personnels</p>	<p>Installer un logiciel Intranet accessible à tous les personnels afin de faciliter la communication au sein de l'établissement (enseignants/vie scolaire – enseignants/enseignants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des personnels (assurée par la vie scolaire)</li> <li>- Utilisation des nouvelles fonctionnalités du logiciel Pronote</li> <li>- 1 clé 3G pour l'EPS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapidité de la transmission de l'information</li> <li>- Fréquence d'utilisation de l'application</li> </ul>	<p><b>2014 / 2015</b></p>

**Axe N°5 : construction d'un parcours culturel pour tous**

Constat	Objectif(s)	<u>Actions proposées par ordre d'importance</u>	Moyens mis en œuvre (humains, financiers, matériels, pédagogiques, etc.)	Evaluation	Mise en œuvre
<p>Le collège n'est pas un lieu de culture</p> <p>La créativité des élèves n'est pas reconnue</p> <p>Les élèves sont peu mobilisés autour de cette thématique</p> <p>Les élèves sont consommateurs et non producteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'interdisciplinarité et le travail inter-niveaux</li> <li>- Faire du collège un lieu de créativité culturelle</li> <li>- Développer la créativité des élèves</li> <li>- Renforcer l'identité du collège</li> <li>- Changer les mentalités / remobiliser</li> </ul>	<p>Réalisation d'une semaine culturelle en fin d'année.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Boîte à idées puis tri pour en sortir un thème fédérateur (septembre)</li> <li>2. Constitution d'un bureau pour en étudier le financement (mi-octobre)</li> <li>3. Etude de la mise en œuvre (mi-décembre)</li> <li>4. Etablissement d'un catalogue d'idées (janvier)</li> <li>5. Agenda, programme et diffusion (février)</li> <li>6. Fin d'année = semaine culturelle et présentation des projets. Créer un événement fort et développement d'un partenariat avec la SMAC</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les classes se retrouvent au moins dans un projet</li> <li>- Heures de concertation / journée de concertation</li> <li>- Nomination d'un groupe référent / coordinateur</li> <li>- Achat du matériel en fonction des besoins</li> <li>- Utilisation du matériel existant</li> <li>- Partenariat avec la SMAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire de satisfaction</li> <li>- Investissement des différents acteurs</li> <li>- Fréquentation</li> </ul>	<p align="center">Expérimentation de projets en 2014 / 2015 sur la base du volontariat</p> <p align="center"><b>Mise en place effective en 2015 / 2016</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Maintenir une veille culturelle interne et externe à l'établissement</b></li> <li>- Faire de l'établissement une source d'information culturelle</li> <li>- Promouvoir les actions menées au sein de l'établissement</li> <li>- Impliquer les élèves</li> </ul>	<p>Actions visant à repenser le rôle du hall de l'établissement et à en faire un lieu de promotion culturelle</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Instaurer des équipes tournantes d'élèves qui cherchent et diffusent l'information culturelle sur un support numérique accessible à tous (écran dans le hall par ex.) à partir du site Internet du collège</li> <li>2. Créer progressivement des animations ponctuelles dans le hall du collège (petits concours, expressions libres, etc.) au moment des récréations. Revoir l'aménagement de ce lieu.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecran numérique / vidéoprojecteur dans le hall du collège</li> <li>- Panneaux</li> <li>- Participation d'enseignants pour encadrer aux récréations les élèves sur la base du volontariat</li> <li>- Accompagnement éducatif « culture » ou « veille culturelle »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation des élèves et adultes</li> </ul>	<p align="center"><b>2014 / 2015</b></p>